



En cours de rénovation

Brevet Professionnel agricole Travaux d'Aménagements Paysagers en Éco-jardinage

3

niveau



Le jardinier ou l'ouvrier du paysage aménage et entretient les jardins privés ou les lieux publics à l'aide d'outils manuels et d'engins motorisés. Il pourra exercer les métiers : d'ouvrier qualifié en travaux d'aménagements paysagers et agent d'entretien des espaces verts.

Conditions d'admission et procédure

- Être âgé de 18 ans
- Toute personne de moins de 26 ans, en recherche d'emploi.
- Les personnes de 26 ans et plus, inscrites à Pôle emploi.
- Dossier de candidature à demander auprès du CFPPA et dépôt de candidature (*CV et lettre de motivation*).
- Salariés d'entreprise (*contacter le centre de Kerliver*).
- Autres publics souhaitant effectuer une reconversion professionnelle.

Caractéristiques de la formation

> Objectifs

- Le titulaire de ce diplôme est amené à intervenir dans les jardins, parcs, espaces verts publics ou privés depuis leur création (*totale ou partielle*) mais surtout sur la réalisation des travaux d'aménagement et d'entretien. Il prépare le terrain, plante, élague, entretient massifs, pelouses et allées. Il peut être amené à maçonner si besoin est. Pour effectuer ces tâches, il utilise du matériel spécifique dans le respect des normes de sécurité et d'hygiène en vigueur.
- Poursuite d'études possibles : BP Aménagements Paysagers, CS Arboriste Elagueur, etc.

> Organisation de la formation

- Formation d'une durée de 1220 h maximum, dont 800h en centre de formation et 420h en entreprise (*peut varier selon les acquis du stagiaire*).
- Démarrage de la formation en septembre, ou selon les compétences visées et/ou nécessaires.

> Modalités d'évaluation et délivrance du diplôme

- Evaluation en Situation Professionnelle Significatives (*visant l'obtention des 3 Unités Capitalisables (UC) du diplôme*).
- Le diplôme est organisé en blocs de compétences, validés par des évaluations. Ces blocs peuvent être validés de façon indépendante.

Pédagogie

> Contenu de la formation

- Maîtriser les gestes techniques de base pour intégrer les stages en Entreprise de paysage en toute sécurité (*prise en main des matériels et outils : gestes techniques de base - EPI - Gestes et postures - SST*)
- Réaliser des travaux d'entretien d'espaces paysagers





(entretien des massifs, des surfaces enherbées, Certiphyto - Méthodes alternatives - entretien des infrastructures, abattre un arbre)

- Réaliser des travaux de création végétale (réaliser un massif, un engazonnement)
- Réaliser des travaux de mise en place d'éléments inertes (dallage - pavage - murets - clôtures)
- Utiliser les engins de transport et de terrassement (CACES et entretien des outils)
- Entretenir et restaurer un espace naturel (caractéristiques - techniques spécifiques)
- Approche de la conception d'un jardin durable
- Chiffrer un projet d'aménagement paysager
- Réussir son insertion professionnelle

> Les plus de la formation

- Attestation valant CACES
- Certiphyto
- Formation Sauveteur Secouriste du Travail (SST)

> Accompagnement & moyens pédagogiques

- **Au centre** : mises en situations professionnelles - visites - intervenants, accompagnement autoformation tutorée, formation à distance.
- **En entreprise** : découverte - observation - tutorat, recueil de données analyse, mise en situation professionnelle, tutorat
- Salle informatique - Centre de ressources
- Plateaux techniques
- 3 ha en agriculture biologique, 3 ha de parc paysager, domaine de 42 ha écolabellisés avec forêt éco-gérées, 1 arboretum

> Insertion et indicateurs

- Insertion en entreprise privée ou dans un service de collectivité territoriale.
- Taux de réussite aux examens: 67 %
- Taux de satisfaction : 94,4 %
- Taux d'insertion professionnelle : 68 %

Frais, salaire, et aides

- **Frais pédagogiques** : pris en charge selon le statut du candidat.
- **Rémunération** : Pôle Emploi : rémunération en fonction des droits ouverts;
- **Si aucun droits** : Conseil Régional de Bretagne : aide financière simulable sur www.bretagne.bzh/aides/fiches/aide-financiere/
- **Accompagnement spécifique des reconversions** : CPF de transition professionnelle ...

Hébergement, transport et restauration

- Liste des hébergements dans les communes voisines au CFPPA disponible sur demande.
- **Demi-pension** : déjeuner possible sur place



**Nos bâtiments sont accessibles
aux personnes en situation de handicap.**

CFA - CFPPA de Kerliver
Kerliver 29460 HANVEC
Tél : 02 98 20 00 08
cfppa.hanvec@educagri.fr
www.cmk29.educagri.fr

Coordinateur de formation :
Viviane GUYOMARD

